

LA MONTAGNE EN HAÏTI

Un patrimoine menacé et une biodiversité en péril

La montagne est un patrimoine sacré, un bail divin à l'homme, dont le pouvoir de faire son bonheur ou son malheur se mesure à l'aune de sa conduite ou de l'utilisation qu'il en fait à travers le temps. Nous pouvons ensemble relever le défi; agissons maintenant!

Par Abner Septembre, Sociologue

1. Les montagnes en Haïti: un paradis perdu ?

La Montagne est présente partout sur la planète. En Haïti, plus particulièrement, elle est prédominante, occupant plus de 80% du territoire national. Dans son ouvrage «le Paysan haïtien», Paul Moral a comparé Haïti à une feuille de papier froissé, tandis que pour Giacottino «la disposition du relief est sans doute le fait naturel le plus important dans la vie du pays» [P. Pluchon ; 1982 : pp. 14]. Aujourd'hui encore, elle abrite la plus grande partie de la population haïtienne: la paysannerie chiffrée à quelque 65% et une partie des citadins dans les villes montagneuses comme Pétion-Ville, Jérémie, etc. Ce qui fait des montagnes non seulement un cadre de vie et de culture, mais aussi un écosystème important pour la santé et l'avenir du pays.

En plus d'être les châteaux d'eau de nos sources, de nos cours d'eau et rivières, nos montagnes en Haïti ont joué un grand rôle tant dans la stratégie de lutte pour l'indépendance que dans l'économie nationale, comme l'attestent leurs patrimoines bâtis constitués respectivement de fortifications et d'installations caféières. Elles ont contribué et contribuent encore à la vie en Haïti sous plusieurs formes, notamment au niveau alimentaire, humain, politique et culturel. En effet, au lendemain de l'indépendance, toute une catégorie sociale composée de nouveaux libres se sont réfugiés dans les montagnes rejoindre d'anciens marrons pour fuir le caporalisme agraire institué dans les anciennes plantations des plaines, un nouveau système qui leur rappelle l'esclavage. Cette nouvelle société des montagnes allait bâtir sa propre réalité pour affronter les défis de la vie dans un nouvel environnement plutôt hostile, dont les traces sont observables dans son architecture rustique, sa médecine traditionnelle, son acoutrement traditionnel, sa cuisine, sa musique et sa danse, son combatisme et autres caractéristiques qui définissent son identité. C'est toute une nouvelle vie ou dynamique sociale qui a fleuri dans les mornes, plus ou moins coupée de celle de la société citadine vraisemblablement jusqu'à l'occupation américaine, que François Damien [in conférence, Foire de la Montagne, Vallée 2004] qualifie de véritable «laboratoire ethnologique avec sa religion, le Vaudou, sa langue épicée de proverbes, de contes, de devinettes, sa médecine», etc.

Les montagnes en Haïti, c'est aussi un vrai cadre de villégiature avec son paysage très varié dans sa physionomie et dans sa composition floristique, ses vues imprenables, son air pur et vivifiant, ses cascades pleines d'enchantement et autres richesses naturelles exposées à la contemplation humaine ainsi qu'avec l'hospitalité coutumière et le naturel du paysan. C'est un cadre avec sa capacité de nous impressionner, de nous émouvoir, de nous apaiser, de nous inspirer, de nous communiquer des vibrations ou sensations fortes, de nous rendre conscient des limites de nos connaissances comme l'enseigne le dicton créole «dèyè mòn gen mòn».

Nos montagnes ne sont pas seulement un cadre de culture, de beauté et de ressourcement. C'est en outre là où l'on trouve un certain nombre d'espèces végétales et animales, protégées par les barrières de communication ou l'accident du relief, flore et faune parfois déjà en disparition dans les plaines ou les points accessibles. Par exemple, dans la région du morne La Visite, à 2000 mètres d'altitude, appelé le «toit d'Haïti», on trouve encore la fameuse fougère géante haute de plus de deux mètres [in Barthélémy G. et Mimi; 2002. pp 56]. Certaines de ces plantes sont connues pour leur vertu médicinale, depuis la colonie jusqu'aujourd'hui. Des *medsen-fèy* en font usage notamment au bénéfice de la population rurale et d'autres personnes. Les montagnes sont aussi les sanctuaires de nombreuses espèces animales endémiques et d'autres qui ne peuvent vivre hors de leur habitat montagnard. Dans la zone du pic Macaya, vit le nez-long qui fait partie des espèces les plus menacées de la planète, alors que dans le massif de la Hotte, au sud de Port-au-Prince, vit un rongeur nocturne nommé zagouti. Il en est de même pour le tichitkatje, un oiseau très rare, qui vit caché dans les bosquets de feuillus des montagnes d'Haïti.

C'est tout cela qui fait de nos montagnes un patrimoine riche et diversifié, du point de vue naturel, culturel, historique et architectural, et qui les prédispose donc à être, ajoute François Damien, «des points de chute extraordinaire pour le touriste en quête d'exotisme et de sensationnel». C'est ce patrimoine qui continue d'inspirer ou d'influencer les grandes productions littéraires comme «Gouverneur de la rosé», culturelles, artistiques et artisanales de tous ceux en quête de cachet local ou d'originalité. C'est le principal lieu d'expression de la mémoire collective et de réserve des valeurs les plus intimes et authentiques qui contribuent à la définition de l'identité haïtienne; celle qui fait qu'un Haïtien soit différent d'un Africain, d'un Français ou d'un Latin, que pourtant différentes vagues à travers l'histoire d'Haïti tentaient ou cherchaient et même aujourd'hui encore à rattacher pour une raison ou une autre.

2. Un état des lieux plutôt critique aujourd'hui

Malheureusement, ce patrimoine est menacé. On assiste aujourd'hui en Haïti au crépuscule des montagnes. La photographie aérienne prise en 2000 a permis de chiffrer à 1.25 % le couvert végétal tropical global du pays, donnant ainsi à constater des îlots de verdure en contraste avec une immensité d'espace clairsémé. Dans l'état actuel de dégradation des écosystèmes de montagne et le rythme avec lequel cela se produit, Haïti perd chaque année de très nombreuses espèces végétales et des tonnes de terre arable qui viennent obstruer les routes nationales et ensabler les mers. A chaque averse, on pourrait dire que nous sommes devenus plus loin du ciel, pendant qu'«il faut à la terre un siècle pour produire un centimètre de terre arable» [in Barthélémy G. et Mimi; pp. 30].

De nombreux arbres (*comme le campêche, le gaïac, le taverneau, le bois fer, l'acajou, le tandra, par exemple*) et de nombreuses plantes qui faisaient la fortune des activités de nos ancêtres, en termes de construction de leur maison, de leur moulin à canne, de confection de leur meuble, ou encore la gloire de leur plantation caféière et cacaoyère, de leur ruche et de leur médecine traditionnelle, mais aussi celle de l'économie nationale, n'existent plus et d'autres sont devenus plutôt rares ou menacés de disparition. Rappelons que des bois précieux comme le gaïac, l'acajou ou le campêche participaient au paiement de la dette de l'indépendance. Durant le 19^e siècle jusqu'en 1950, à travers les concessions faites par l'Etat à de grandes compagnies d'exploitation forestière, Haïti exporte du bois à une échelle industrielle malheureusement de façon non contrôlée. Ce qui marquait d'une certaine façon le début de la fin des forêts ou tout au

moins ouvrait la voie et contribuait à leur disparition, sans toutefois omettre les méfaits commis dans ce sens par les compagnies américaines durant la seconde guerre mondiale, donnant priorité à la culture du sisal et de l'hévéa, ou encore ceux des Espagnols pour leur élevage et durant la colonie ceux des Français pour leur production agricole. Ainsi, selon certaines sources [in Piou, F. ; 2005 : 62], on estime à quelque 80% la couverture végétale sur cette terre à l'arrivée de Christophe Colomb, en 1492. Elle se chiffrait à quelque 50% au début du 20^e siècle, pour passer vers 1945 autour de 21%, puis autour de 9% dans les années 50 ou autour de 4.77% dans les années 70. Cette descente aux enfers se poursuit durant le dernier quart du 20^e siècle et jusqu'aujourd'hui encore, fragilisant davantage les écosystèmes d'altitude, avec des risques d'aggravation en absence de toute politique publique appropriée. Tout ceci justifie cette terrible impression d'un journaliste qui a requis l'anonymat, constatant que Dieu a créé un paradis en Haïti, mais que l'homme à travers des siècles en a fait un cauchemar.

Cette situation rend les sols de moins en moins productifs, affaiblissant tant la capacité du pays à nourrir ses enfants que l'économie paysanne et la stratégie d'autosuffisance alimentaire du paysan jusqu'à l'exposer à la plus grande précarité. 80% de la population rurale vit «*au-dessous de toute définition raisonnable de la dignité humaine*». Cette dégradation implacable des écosystèmes de montagne engendre des conséquences directes sur nos rivières qui se dessèchent, nos sources qui tarissent, les oiseaux qui disparaissent affectant la richesse de la biodiversité du pays. Elle frappe aussi nos villes, en termes d'exode rural, de bidonvilisation, de chômage, de pauvreté, de tension sociale et politique, d'insalubrité et de catastrophes les plus dévastatrices et meurtrières comme celles qu'a connues le pays dans les villes de provinces en 2004 (*notamment à Fonds Verrettes, Mapou, Gonaïves*) et en 2005 (*à Grand-Goâve, Petit-Goâve, Saint-Marc*), en plus de la situation intenable ou chaotique qui prévaut à la capitale. Il est évident que les nappes d'eau douce des plaines et les eaux de la mer sont aussi directement affectées avec des conséquences néfastes tant sur la vie humaine et d'autres espèces terrestres que sur la flore et la faune marines.

3. Des Causes de la dégradation des écosystèmes de montagne

Elles sont nombreuses et complexes, plus que ne le laissent croire ce survol historique que nous venons de faire. En effet, deux grandes tendances d'explication sont souvent soulignées. D'un côté, il y en a ceux qui accusent directement le paysan qui déboise la terre. En effet, la relation entre le paysan et la terre est quotidienne. Jusque vers les années cinquante, cette relation se maintenait relativement en équilibre et sans conséquences négatives majeures ou automatiquement visibles pour l'un et pour l'autre. Cependant, à partir des années 60, deux grandes causes allaient jouer de manière progressive et intensive. Il y a, d'une part, les cyclones qui vont causer beaucoup de dégâts sur les terres, la couverture végétale et les moyens matériels d'existence de la population rurale. Cette dégradation s'accroît, d'autre part, par des facteurs politico-économiques externes comme l'abattage du cheptel porcin et la chute du prix du café sur le marché international, et aussi par des facteurs locaux comme la pression démographique, la colonisation de terres impropres à l'agriculture, l'exploitation intensive et non protégée des sols meubles hautement préjudiciable à l'environnement de montagne. Cela est dû vraisemblablement aux nouveaux besoins pécuniers du paysan, que lui imposent à la fois son ouverture sur la ville et ses nouveaux recours à des services modernes en termes d'éducation, de santé et autres. Or, ce besoin d'argent rivalise avec le prix de ses produits sur un marché caractérisé par un échange inégal. Ce qui l'oblige à vendre beaucoup pour pouvoir acheter très

peu, vu que le troc n'est plus de mise. La production étant de plus en plus en baisse, la solution est allée chercher dans la coupe abusive d'arbres qui s'intensifie surtout au lendemain de 1986, à la faveur de la démission de l'Etat dans le milieu rural et de la pression de la demande en ville, notamment des familles utilisant le charbon de bois, des distilleries pour la production du tafia, des blanchisseries et des boulangeries qui utilisent les ressources ligneuses.

De l'autre côté, il y a ce qu'il convient d'appeler la «culture du handicap», caractérisée dans la réalité par la démission des élites dirigeantes du pays, dans leurs tâches de gouvernance et de régulation au niveau social, politique, économique, juridique, environnemental, etc. En effet, si les montagnes sont considérées comme de généreux pourvoyeurs de ressources naturelles, il est évident qu'en Haïti nos dirigeants se préoccupent très peu des difficultés de leurs habitants et de l'avenir de leurs écosystèmes. Les données en termes d'accès sur place aux infrastructures de progrès ou de promotion socio-économique montrent une nette disparité entre ville et campagne, ou plus précisément une politique discriminatoire pratiquée dès l'indépendance du pays vis-à-vis de la paysannerie considérée comme le pays «en-dehors». C'est donc une catégorie sociale victime de marginalisation et d'exclusion.

Par moment, on parle beaucoup de milieu rural. Mais, très peu d'actions y atterissent vraiment pour pouvoir faire la différence tant sur la vie du paysan que sur les écosystèmes de montagne. Pendant longtemps, le paysan est traité en paria de la société et la montagne comme un monde éloigné avec lequel très peu de contact est établi. Pour preuve, notre système d'éducation n'intègre pas dans le curriculum de formation au niveau primaire et secondaire des cours pratiques, avec déplacements obligatoires, sur les écosystèmes de montagne. On peut se demander, par ailleurs, combien d'étudiants durant leur formation universitaire ont visité les montagnes d'Haïti, ont effectué des travaux pratiques ou des recherches sur les montagnes ? Combien d'agronomes diplômés, confortables dans leur bureau, ont un contact professionnel actif avec le vrai laboratoire d'expériences et le vrai monde de production ?

Par ailleurs, s'il faut reconnaître qu'il y a entretemps beaucoup de travaux théoriques qui sont effectués, qu'en est-il dans la pratique pour pouvoir agir concrètement sur la réalité ? Très peu d'actes face à une situation qui devient de jour en jour plus préoccupante. L'université, les décideurs politiques, techniques et financiers sont aux antipodes de la réalité de la paysannerie et se complaisent dans leur valse traditionnelle et leurs intérêts mesquins. Le ministère de l'environnement créé par la loi du 28 janvier 1995 n'a pas encore jusqu'ici d'existence juridique et peine aujourd'hui à faire adopter un décret sur l'environnement qui s'avèrerait de grande importance pour la mise en œuvre du Plan d'Action pour l'Environnement (PAE) adopté et publié en juin 1999 par l'Etat haïtien. Durant l'année 2004, ce ministère était incapable, malgré les menaces potentielles pour la population et l'environnement, de fermer des chantiers d'exploitation de sable pour la construction.

Dans le même sens, des infrastructures de route sont entreprises dans les montagnes sans de réelles études ou évaluations environnementales, causant des dégâts énormes sur les versants et le paysage, et entraînant en même temps en aval des difficultés de toutes sortes. De plus, à partir du dernier quart du XX^e siècle, plus précisément sous le gouvernement de Jean-Claude Duvalier, Haïti a connu un boom dans la construction de bâtiment, lié à la reprise de l'aide internationale. Depuis, on assiste à un vrai paradoxe préjudiciable à l'environnement. Les mornes où se prêtent

mal l'agriculture et la construction sur les flancs non protégés le sont contre toute logique rationnelle au même titre que les plaines qui se prêtent au contraire bien à des activités agricoles sont plutôt en grande partie utilisées pour la construction de bâtiments luxueux côtoyant souvent des taudis dans un contraste inqualifiable. Comme l'a souligné Damien François : «De bonnes terres agricoles sont affectées à des constructions résidentielles comme à Fermathe, Thomassin, Kenscoff. Le cas le plus tragique c'est la Plaine du Cul de Sac transformé progressivement en zone résidentielle, ce qui constitue une véritable catastrophe écologique» [D. François ; 2004 : pp7]. On peut aujourd'hui ajouter le cas de la plaine de Léogane où les constructions de bâtiments progressent à grands pas.

Ceci montre qu'il ne s'agit pas uniquement de la faillite de l'Etat, mais aussi de la société civile, voire de la société globalement, à des niveaux de responsabilité divers. Les choix et les réponses des opérateurs de la société civile se montrent jusqu'ici inefficaces, tant vis-à-vis de l'appareil et du pouvoir d'Etat que vis-à-vis de la population qu'elle prétend accompagner ou représenter. Le citoyen par son comportement d'assisté et irresponsable ne fait que s'autodétruire, en exploitant ou en cultivant une relation faite de violence combien préjudiciable à l'environnement. C'est une société en mal de paraître. Cette pathologie sociale porte l'individu à mépriser sa richesse locale ou la rend incapable de l'apprécier à sa juste valeur pour en faire son propre produit de consommation, au profit du produit de l'étranger pour un coût nettement supérieur même quand la qualité et la richesse ne font pas vraiment la différence.

4. Que faire ?

Une chose est pourtant certaine: la situation est critique et le défi est grand, voire redoutable. Les inquiétudes d'hier sont devenues les faits d'aujourd'hui, qui nous font croire que si on ne prend pas le taureau par les cornes, que si les bonnes décisions ne sont pas prises maintenant, il ne restera plus rien à espérer de demain tant pour nous que pour les générations futures. Nous avons ainsi une responsabilité énorme à la fois de freiner cette dérive et de reconstruire le pays. Comment y parvenir ?

La réponse n'est évidemment pas facile. Toutefois, dans les littératures, certaines pistes sont proposées, comme l'Agenda 21 du Sommet de Rio, et certaines actions sont en cours à travers le monde. On parle d'économie solaire et d'énergie renouvelable, de recyclage des matériaux, de contrôle de la population, de taxes vertes, de «code de la forêt», de mise sur l'environnement et de lutte pour un monde nouveau conçu comme un grand village planétaire avec pour slogan : «*penser globalement et agir localement*» Le Sommet de Rio en 1992 allait aussi déclencher tout un dynamisme de conventions, de protocoles et de création d'un fonds mondial pour l'environnement, pour arriver 10 ans plus tard au Sommet de Johannesbourg et en particulier au Sommet de Bichkek dont les organisateurs espéraient que 2002 marquerait «le début d'une ère nouvelle, une ère qui reconnaîtrait la vraie valeur des montagnes».

En Haïti, la pauvreté des solutions, des actions et des volontés politiques, ainsi que le faible niveau de sensibilisation et d'éducation relative à l'environnement, tout cela couplé avec la faim et la pauvreté, constitue un handicap majeur. Des projets de reboisement, il y en avait plusieurs, comme «Double harvest» avec le financement de l'USAID (1980-1989), Projet Forestier National (1982-1989) avec le financement de la Banque Mondiale, et de nombreux autres projets supportés ou conduits par des organismes publics et des ONG

nationales et internationales dont les plus connues sont FAO, PAM, Société des Amis de l'Arbre (ONAMAR), Développement Régional Intégré Petit-Goâve Petit-Trou de Nippes (DRIPP), Organisme de Développement du Nord d'Ouest (ODNO), Organisme de Développement du Nord (ODNO), Organisme de Développement du Bassin Fleuve la Vallée de l'Artibonite (ODVA), CARE, PADF, ADRA, etc. Ces projets très coûteux ne produisent malheureusement pas jusqu'ici d'effets significatifs pour redresser la barre, à cause entre autres d'un manque d'intégration et d'une approche qu'on pourrait dire mal négociée. Aujourd'hui, le Plan d'Action de l'Environnement (PAE) n'arrive pas encore à attérir et à capitaliser sur les erreurs des projets susmentionnés pour faire la différence. Le Ministère de l'Environnement (MDE) semble avoir de sérieuses difficultés financières reflétant ainsi, nous semble-t-il, un manque d'intérêt et de responsabilité de l'Etat haïtien respectivement dans la gestion de l'environnement et de ses relations avec les bailleurs.

Cependant, on ne peut plus continuer aujourd'hui à fermer les yeux sur nos montagnes. Car, à quoi sert d'investir par exemple dans les systèmes d'irrigation ou de maisons dans les plaines, à quoi sert d'investir dans la construction de routes nationales ou dans nos villes dont chacune est menacée au moins par une rivière et surplombée par des versants de montagnes, si les eaux de celles-ci et les terres qu'elles charrient les défoncent à chaque averse, menacent ou rendent chaque jour plus compliquée la vie des citoyens ? Il faut une prise en charge des montagnes, tant de leurs habitants que de leurs écosystèmes. Comme le veut la «Plate-forme de Bichkek», il convient d'«améliorer le niveau de vie des populations de montagne et d'utiliser les ressources de montagne avec plus de réflexion».

C'est ce que nous avons besoin de comprendre et d'accepter aujourd'hui en Haïti. La montagne fait partie intégrante de notre vie: «*Nous sommes tous des gens de la montagne*», dit le slogan créé en 2002, à l'occasion de l'année internationale des montagnes. Ceci est particulièrement vrai pour Haïti. Nous sommes donc tous concernés et chacun peut faire quelque chose en commençant par des actions qui touchent à des changements de comportement, *i.e.* notre façon de vivre, de travailler et d'être en relation les uns avec les autres, pour déboucher sur nos obligations directes de sauver nos montagnes en cultivant avec elles un rapport de connaissance, de compréhension et d'actions pratiques visant leur réhabilitation comme par exemple des initiatives d'«*école verte*», de week-end vert ou de journée nationale de solidarité avec la montagne. Toutefois, le reboisement ne peut être une solution viable que s'il est inséré dans un programme intégré de développement local; alors que la reforestation est un choix de grand espace qu'il incombe à l'Etat non seulement de rendre disponible, mais aussi de construire et de protéger avec la population pour rebâtir nos montagnes.

5. La route de la montagne : agro-tourisme

Par ailleurs, selon Sylvain Côté, «Lorsque les liens entre objectifs économiques, sociaux et environnementaux sont plus évidents, il devient nécessaire de rechercher d'autres manières d'évaluer la richesse des sociétés» [in Ducroux, A-M; 2002; pp.40]. Dès lors, ne devons-nous pas changer de regard et d'approche, donc innover pour une mise en valeur durable des montagnes ?

Du 10 au 13 mai 2003, l'Organisation Mondiale du Tourisme (OMT) a réalisé à Asuncion (Paraguay), un séminaire sur le tourisme rural et sa contribution à la création d'emplois et à la

préservation du patrimoine. Le concept a déjà été employé par la Banque Inter-américaine de Développement (BID) dans son rapport 2002 sur le développement rural. Au cours du séminaire, l'OMT a établi toute une typologie ou différentes formes de tourisme rural, dont: agri-tourisme, éco-tourisme, tourisme culturel, tourisme d'aventure, tourisme sportif, tourisme technique et scientifique, tourisme éducationnel, tourisme d'occasion ou évènementiel, tourisme médicinal, tourisme ethnique et autres. Ce qui démontre que le tourisme rural s'adresse à un champ très vaste d'activités.

Tout récemment, du 3 au 4 octobre 2005, à l'occasion de la cinquième semaine caraïbienne de l'agriculture, s'est tenu à St-Kitts un atelier sur l'agro-tourisme. Si dans le premier cas (agri-tourisme) l'accent est mis sur une forme de tourisme dont la principale motivation du touriste est de voir ou de participer aux activités des agriculteurs considérées comme principale attraction, dans le second cas (agro-tourisme) les organisateurs ont mis l'accent sur le lien entre l'agriculture et le tourisme de telle manière que l'environnement agricole (produit, technique et pratiques, paysage, organisation, culture, traditions, patrimoine, plats, plantes et arbres ou forêts, pêche, etc.) constitue le produit touristique. Toutefois, dans les deux cas, le produit touristique renvoie en fait aux mêmes ingrédients, tout en cherchant dans le second cas à définir une nouvelle vision de l'agriculture pour la caraïbe : *the new agriculture* sur le plan écologique et économique. Ce nouveau paradigme met l'accent sur la durabilité et l'appropriation par la population locale. La communauté locale doit jouer un rôle majeur au double plan acteur-bénéficiaire et planification-action, l'environnement doit sortir renforcé, la culture locale valorisée, le patrimoine préservé. Tout ce qui recourt à une démarche identitaire, de telle sorte que le tourisme rural soit caractérisé par l'environnement dans lequel l'activité se développe.

De ce point de vue, les communautés de la région caraïbe cherchent à consolider et renforcer leurs acquis. Rappelons qu'en 2003, selon le World Travel and Tourism Council (WTTC, 2004), la région a accueilli plus de 20 millions de touristes et 60 millions de touristes de croisière, qui ensemble ont injecté plus de 20 billions de dollars dans l'économie caraïbienne. Toujours d'après le WTTC, le secteur «Voyage et Tourisme» est le plus grand fournisseur d'emplois (15.5% du total des emplois créés, soit 2.4 millions), contribuant à 14.8% du PNB de la Caraïbe.

Dans cette perspective, en focalisant dans un premier temps davantage sur le tourisme local et ensuite à la faveur d'une amélioration progressive de la situation globale du pays sur le tourisme international de filière, le tourisme rural de montagne approprié par la base pourrait devenir un véritable instrument de développement local, axé sur l'amélioration du cadre de vie en milieu rural et un rapprochement social valorisant entre citadin et paysan. C'est un secteur transversal doué, selon les acteurs caraïbéens, d'une capacité intrinsèque de diversifier l'économie, de stimuler l'entrepreneuriat, de catalyser l'investissement et de supporter dans une large mesure le développement social des communautés. Ce qui impliquerait entre autres des initiatives d'encadrement et d'accompagnement de la population dans différents domaines de la planification, du management et du capital. C'est ce rôle qui incombe aux différents ministères du Tourisme, de l'Agriculture, de l'Environnement, de la Culture, des Travaux publics et à des organismes autonomes ou déconcentrés de l'Etat, en commençant par donner au secteur toute leur attention par l'action et aussi en l'inscrivant dans les priorités à soumettre ou à négocier avec les bailleurs de fonds du pays. Car, tant que l'Etat n'en fait pas une priorité ou ne l'inscrit pas dans sa politique générale, les opérateurs privés et de la société civile auront des difficultés à

trouver les moyens nécessaires auprès de la communauté des bailleurs de fonds qui jusqu'ici confine son aide financière dans des secteurs traditionnels.

Enfin, Il faut aussi penser que toute politique de prise en charge des montagnes doit toucher au «Code rural», aux mécanismes de régulation et inclure un programme à la fois de sensibilisation, d'éducation interactive à l'environnement, de réglementation du foncier et de planification familiale ou de contrôle démographique, dont l'absence se révèle aujourd'hui un violent virus destructeur de l'environnement. Bref, il faut un véritable programme de restauration économique et écologique de la «**Montagne**» et un vrai plaidoyer interactif utilisant différents espaces et moyens de vulgarisation de masse, avec un cadre managérial de suivi ou cadre de mesure des progrès escomptés dans le temps. Ce qui contribuerait effectivement à créer de la richesse locale, à apporter des nouvelles sources de revenus aux paysans, et qui permettrait aux montagnes de continuer d'offrir leurs richesses aux nombreuses générations à venir.

Abner Septembre, Sociologue
Absept60@yahoo.fr
Vallée, septembre 2005

Bibliographie

- Barthélémy, Gérard & Mimi. Haïti, la perle nue; Chateaufort-le-Rouge, Vents d'ailleurs, 2002
Ducroux Anne-Marie. Les nouveaux utopistes du développement durable; Editions Autrement, Paris, 2002
François, Damien. Education civique ; Port-au-Prince, Imprimeur II, 2004
Moral, Paul. Le paysan haïtien ; Paris, Ed. Maisonneuve et Larose, 1961
Nozick, Marcia. Entre nous, rebâtir nos communautés ; Montréal, Ed. Ecosociété, 1995
Paryski, Paul; article sur internet in Kiskeya Alternative Destination
Pluchon, Pierre (sous la direction de). Histoire des Antilles et de la Guyane ; Toulouse, Ed. Privat, 1982
Piou Ferney. Rapport Atelier: les défis de la situation environnementale en Haïti; Port-au-Prince, Août 2005
Réveillez-vous. *Les montagnes essentielles à la vie*; 22 mars 2005
Tobago Workshop. AgroTourism – Fresh from the Caribbean
Wyss Frederico. *Seminar on rural tourism and its contribution to job creation and heritage and preservation*. Avril 2003